



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

DIPLÔME
D'INGÉNIEUR
DIPLOMÉS 2009

*Que sont-ils
devenus ?*

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été réalisé à partir du fichier de réponses de l'enquête nationale, pilotée par la Conférence des Grandes Écoles, sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Nous remercions les directeurs des grandes écoles membres de l'UEB qui ont donné leur accord pour transmettre leur fichier de réponses à l'ORESB.

Nous remercions M. GRENECHE de l'ENSAI, en charge du traitement statistique et de l'analyse des résultats de l'enquête nationale, qui nous a transmis les fichiers de réponses des écoles nécessaires à la réalisation de cette étude régionale.

Nous remercions les correspondants dans les établissements qui ont réalisé le recueil des données.

Enfin, nous remercions l'ensemble des diplômés ayant participé à l'enquête nationale.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS CONCERNÉES PAR CE RAPPORT

Agrocampus Ouest Rennes

ENIB

ENSAI

ENSSAT

ENSTA - Bretagne

Telecom Bretagne

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Pour des raisons méthodologiques, plusieurs questions, figurant dans le rapport national de la Conférences des Grandes Écoles, n'ont pas été traitées dans ce rapport régional réalisé dans le cadre de l'Université Européenne de Bretagne.

Il s'agit des questions portant sur :

- la structure de l'employeur (État, entreprise privée...),
- le nombre de salariés dans l'entreprise,
- les responsabilités exercées (responsabilité d'une équipe, d'un budget...),
- les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi.

En effet, certaines écoles ont fait le choix de ne pas intégrer ces questions dans leur questionnaire. Nous ne disposons donc pas des réponses pour l'ensemble des diplômés. À un niveau régional, nous ne pouvons donc pas présenter de résultats fiables pour ces questions.

Par ailleurs, les données nationales présentées, à titre de comparaison, dans ce rapport sont extraites du rapport national de l'enquête CGE 2011 ou ont été traitées, spécialement pour l'ORESB, par M. GRENECHE.

SOMMAIRE

LES ÉCOLES CONCERNÉES PAR CE RAPPORT	2
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	3
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	9
I. Variable « sexe »	10
II. Nationalité	10
III. Études suivies en apprentissage	10
CHAPITRE 2 : SITUATION EN JANVIER 2011	11
CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR	15
I. Poursuite d'études en janvier 2010	16
II. Poursuite d'études en janvier 2011	17
A. Poursuite d'études en doctorat	17
B. Poursuite d'études (hors doctorat)	17
CHAPITRE 4 : LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	19
I. Modalités d'insertion professionnelle	20
A. Durée de recherche du premier emploi	20
B. Modalités d'accès à l'emploi exercé en janvier 2011	21
II. Critère de choix de l'emploi	21
III. Caractéristiques de l'emploi exercé en janvier 2011	22
A. Durée d'exercice de l'emploi actuel	22
B. Nature du contrat de travail	22
C. Durée du temps de travail	23
D. Accès au statut cadre	23
E. Salaire brut annuel	24

IV. Lieu d'exercice de l'emploi	25
A. Localisation de l'emploi.....	25
B. Secteurs d'activité.....	26
C. Service ou département	27
V. Satisfaction de l'emploi	28
VI. Adéquation entre l'emploi et le niveau de qualification	31
VII. Adéquation entre l'emploi et le secteur disciplinaire de la formation	32
 CONCLUSION	 33
 ANNEXE : Les diplômés ayant effectué tout ou partie de leurs études supérieures en apprentissage	 35
 GLOSSAIRE	 37

INTRODUCTION

Chaque année, les grandes écoles membres de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) participent à une enquête nationale, pilotée par la CGE, relative à l'insertion professionnelle des diplômés.

L'enquête 2011 s'adressait aux diplômés 2007, 2008, 2009 et 2010.

Chaque établissement s'est chargé de l'envoi et du recueil de données. La coordination nationale de l'enquête, l'analyse des données et la rédaction du rapport national ont été réalisées par Gilles GRENECHE de l'ENSAI, pour le compte de la Commission Aval de la CGE.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'Université Européenne de Bretagne (UEB). A partir des données collectées lors de cette enquête nationale, l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) a analysé l'insertion professionnelle des **diplômés 2009 des écoles d'ingénieurs membres de l'UEB**.

Ces derniers ont été **interrogés en janvier 2011**, soit avec un recul de 15 à 18 mois selon la date de sortie de l'école.

6 établissements membres de l'UEB⁽¹⁾ sont concernés par ce rapport : Agrocampus Ouest Rennes, ENIB, ENSAI, ENSSAT, ENSTA-Bretagne (ex Ensietea) et Telecom Bretagne.

Cette étude ayant un caractère régional, nous avons fait le choix de ne réaliser aucun traitement en fonction des différentes écoles. C'est également le positionnement adopté par l'ORESBS concernant les études portant sur les diplômés d'université.

826 diplômés 2009 **ont été interrogés** en janvier 2011. **643** d'entre eux **ont répondu à l'enquête**, soit un **taux de réponse de 78%** (55% pour l'enquête nationale).

Le présent rapport porte sur 5 grands thèmes :

- le profil des diplômés (I),
- leur situation en janvier 2011 (II),
- les poursuites d'études après le Diplôme d'ingénieur (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi (IV).

[1] Notons que l'INSA Rennes ne participe pas au dispositif d'enquête nationale. Supelec n'a pas participé à l'enquête nationale en 2011. L'ENSC-Rennes a lancé l'enquête nationale en 2011 mais a pas interrogé uniquement les diplômés 2010.

Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

I // VARIABLE « SEXE »

La population est à majorité masculine : 70% d'hommes contre 30% de femmes.

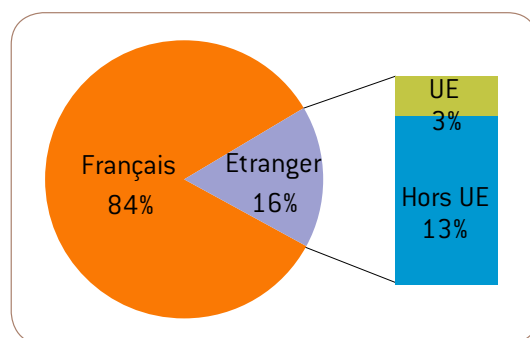
II // NATIONALITÉ

84% des répondants sont de nationalité française^[2].

102 individus ont la nationalité étrangère (16% dont 13% hors Union Européenne).

Les continents les plus représentés sont l'Afrique (n = 44) et l'Asie (n = 21).

Les pays les plus représentés sont le Maroc (n = 26) et la Chine (n = 11).



III // ÉTUDES SUIVIES EN APPRENTISSAGE

6% des diplômés (n = 40) ont effectué tout ou partie de leurs études supérieures en apprentissage^[3].

Parmi les 6 écoles concernées par cette enquête, seules 3 écoles proposaient des formations en alternance. Sur l'ensemble de ces 3 établissements, le taux d'apprentissage s'élève à 18%.

→ Ce taux est de 7% chez les hommes (n = 33) et de 4% chez les femmes (n = 7). Toutefois, il convient de relativiser ces résultats. En effet, dans les 3 établissements proposant des formations en alternance, la population de diplômés est composée d'hommes à une très large majorité (supérieur à 80%). Ainsi, seulement 17% des femmes ont effectué leur formation dans l'une de ces 3 écoles contre 43% des hommes.

Si l'on se centre uniquement sur ces 3 établissements, la tendance s'inverse. En effet, 23% des femmes de ces 3 écoles ont suivi tout ou partie de leurs études en apprentissage. Le taux est plus faible chez les hommes (18%).

[2] Parmi eux, 7 individus ont une double nationalité : la nationalité française et une autre nationalité.

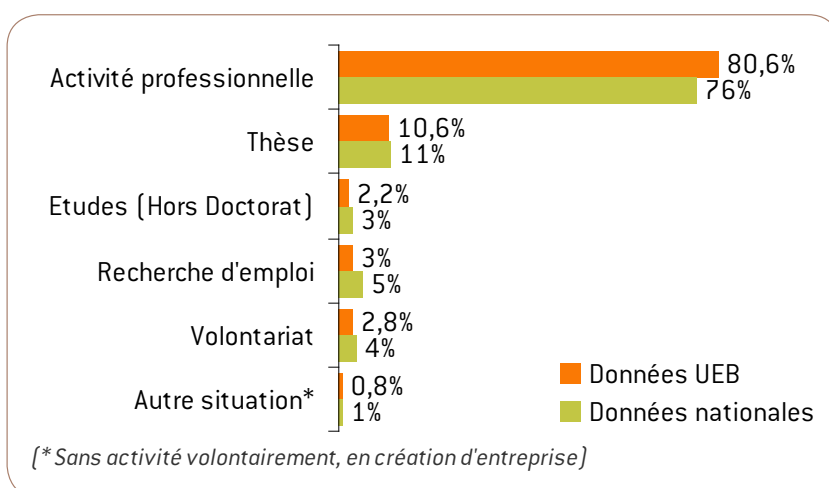
[3] L'annexe, p 35, présente la situation de ces 40 diplômés.

Chapitre II

SITUATION EN JANVIER 2011

80,6% des diplômés (n = 518) exercent une **activité professionnelle** en janvier 2011. Sur le plan national, le taux de diplômés en emploi est plus faible (76%).

Le **taux d'insertion**⁽⁴⁾ s'élève à **96%**. Ce taux est supérieur à celui observé sur le plan national (93,8%).



12,8% des diplômés sont en **poursuite d'études**. La majorité d'entre eux (10,6%) préparent une thèse.

3% des diplômés (n = 20) sont en **recherche d'emploi** en janvier 2011. Ce taux est supérieur sur le plan national (5%). Parmi eux, 5 individus étaient en poursuite d'études en janvier 2010 et 10 ont exercé au moins une activité professionnelle entre la sortie de l'école et leur période de recherche d'emploi.

Parmi les diplômés qui n'étaient pas en poursuite d'études en janvier 2010, 4 sont à la recherche d'un emploi depuis la sortie de l'école.

15 diplômés recherchent un emploi depuis moins de 6 mois. Pour 7 d'entre eux, la recherche d'emploi est récente (moins de 2 mois).

Notons également qu'1 diplômé en recherche d'emploi sur 5 a refusé au moins une proposition d'emploi.

2,8% des répondants (n = 18) sont en situation de **volontariat**. Ce taux est plus élevé au niveau national (4%).

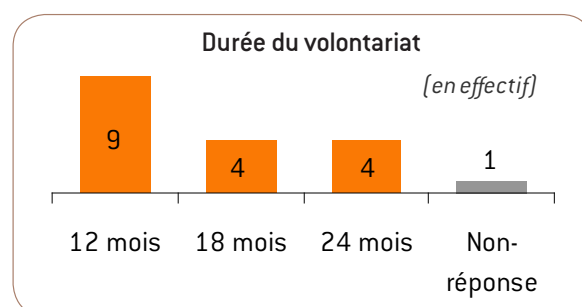
La majorité d'entre eux (13 individus) effectuent une mission de Volontariat International en Entreprise⁽⁵⁾.

La moitié des volontaires ont signé un contrat de 12 mois.

La moitié des diplômés effectuent leur volontariat dans un pays européen (hors France) et 4 sur le continent américain.

Le pays le plus représenté est les États-Unis (n = 4).

12 volontaires ont renseigné leur rémunération brute annuelle hors primes. Leur salaire brut mensuel médian (hors primes) s'élève à 24250 € (28245 € pour la moyenne).



(4) Taux d'insertion = (nombre de personnes en activité professionnelle + nombre de personnes en thèse CIFRE + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) / (nombre de personnes en activité professionnelle + nombre de personnes en thèse CIFRE + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Dans un souci de comparaison avec les résultats nationaux de cette enquête, nous avons inclus dans le calcul du taux d'insertion les diplômés en thèse CIFRE. Dans ce rapport pour l'UEB, le taux d'insertion correspond au « taux net d'emploi », terminologie employée dans le rapport national réalisé pour la CGE.

(5) Les autres types de contrats signés sont les suivants : Volontariat International en Administration (n = 2), Volontariat Civil (n = 1), Volontariat de Solidarité Internationale (n = 1), Volontariat à l'aide technique (n = 1).

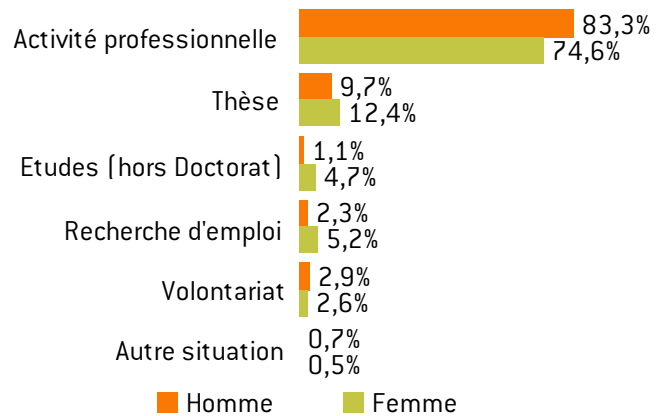
→ On observe d'importantes disparités entre la situation des hommes et celle des femmes.

Le taux d'emploi est nettement plus élevé chez les hommes : 83,3% contre 74,6% chez les femmes.

Ces dernières sont plus nombreuses à être en recherche d'emploi (5,2% contre 2,3% pour les hommes).

Leur taux de poursuite d'études est également plus élevé, et plus particulièrement en ce qui concerne les formations autres que le Doctorat (4,7%).

Le taux d'insertion des hommes est supérieur (97%) à celui observé chez les femmes (94%).



Chapitre III

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR

I // POURSUITE D'ÉTUDES EN JANVIER 2010

18% des diplômés étaient en **poursuite d'études en janvier 2010** (18% chez les hommes et 16% chez les femmes).

→ On observe des disparités en fonction de la variable « nationalité ».

En effet, le taux de poursuite d'études en janvier 2010 est plus élevé chez les diplômés de nationalité étrangère : 22% contre 17% chez les diplômés de nationalité française. En outre, le taux de poursuite d'études varie fortement selon que les diplômés étrangers proviennent de l'Union Européenne ou non. Ainsi, seuls 5% des ressortissants de l'Union Européenne poursuivaient des études en janvier 2010. En revanche, ce taux est nettement supérieur pour les étrangers hors Union Européenne : 27%.

Si l'on observe plus en détail les nationalités, on constate que les taux de poursuite d'études les plus élevés sont observés chez les marocains et les chinois. En effet, sur les 26 diplômés d'origine marocaine, 9 ont poursuivi des études en janvier 2010 (35%). De la même façon, 4 diplômés chinois sur 11 poursuivaient des études en janvier 2010.

Or, ces 2 nationalités sont également les plus représentées parmi l'effectif global des diplômés ingénieurs 2009, ce qui peut expliquer le taux élevé de poursuite d'études pour les diplômés de nationalité étrangère.

II // POURSUITE D'ÉTUDES EN JANVIER 2011

12,8% des diplômés (n = 82) **poursuivent des études en janvier 2011**. Au niveau national, le taux atteint 14%. La plupart d'entre eux (10,6%, n = 68) préparent un Doctorat.

→ Le taux de poursuite d'études en janvier 2011 diffère fortement en fonction de la variable « sexe ».

Il est nettement plus élevé chez les femmes : 17,1% contre 10,8% chez les hommes.

90% des hommes en poursuite d'études préparent un Doctorat. Ce taux est nettement plus faible chez les femmes (73%).

→ On observe également des disparités en fonction de la nationalité.

12,7% des diplômés français poursuivent des études en janvier 2011. Ce taux atteint 14,6% pour les diplômés de nationalité étrangère.

En outre, le taux de poursuite d'études varie fortement selon que les diplômés étrangers proviennent de l'Union Européenne ou non. Il atteint seulement 5% pour les ressortissants de l'Union Européenne alors qu'il s'élève à 17% pour les étrangers hors Union Européenne.

84% des diplômés français en poursuite d'études sont inscrits en Doctorat contre 80% chez les diplômés de nationalité étrangère.

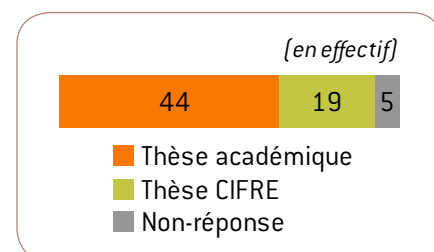
A. POURSUITE D'ÉTUDES EN DOCTORAT

68 diplômés (10,6%) sont **inscrits en Doctorat** en janvier 2011 (sur le plan national, ce taux atteint 11%). Parmi eux, **47 individus** étaient également en **poursuite d'études en janvier 2010**.

10 ont exercé au moins une activité professionnelle entre la sortie de l'école et l'inscription en Doctorat.

La grande majorité des doctorants (44 individus) préparent une thèse académique.

19 répondants réalisent une thèse CIFRE. Parmi ces derniers, tous ont signé un Contrat à Durée Déterminée.



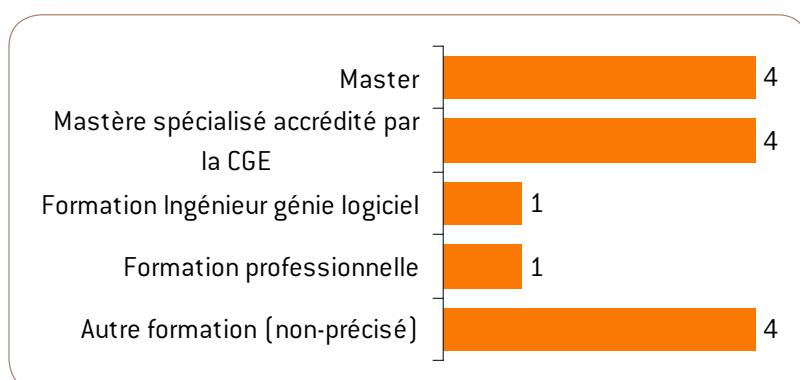
B. POURSUITE D'ÉTUDES (HORS DOCTORAT)

14 diplômés (2,2%) sont en **poursuite d'études (hors Doctorat) en janvier 2011** (contre 3% au niveau national). Parmi eux, 5 individus étaient également en poursuite d'études en janvier 2010.

5 ont exercé au moins une activité professionnelle depuis la sortie de l'école.

Les diplômés sont principalement inscrits en Master (n = 4) ou en Mastère spécialisé accrédité par la CGE (n = 4).

3 individus sur 14 poursuivent leurs études en alternance.



Les motifs de poursuite d'études les plus fréquemment cités sont :

- Acquérir une double compétence,
- Dans l'attente de trouver un emploi.

Pour quelle raison avez-vous principalement choisi de poursuivre des études ?

Pour acquérir une double compétence	5
Dans l'attente de trouver un emploi	5
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	2
Pour acquérir une compétence complémentaire	1
Autre (formation suite à l'obtention d'un concours)	1
Total	14

Chapitre IV

LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations traitées dans cette partie portent sur les 518 diplômés exerçant une activité professionnelle en janvier 2011.

75% des diplômés interrogés en janvier 2011 **exercent toujours leur 1^{er} emploi depuis la sortie de l'école.**

Un quart des diplômés exercent au moins leur 2^{ème} emploi.

→ La part des diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi est plus élevée chez les hommes : 78% contre 70% chez les femmes.

I // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

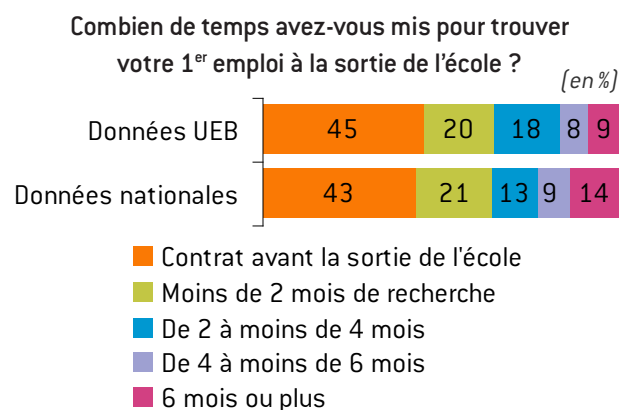
A. DURÉE DE RECHERCHE DU 1^{ER} EMPLOI

Les résultats suivants portent uniquement sur les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi en janvier 2011.

Plus de 4 diplômés sur 10 ont trouvé leur **1^{er} emploi avant la fin de la formation** (45%). Ce taux s'élève à 43% sur le plan national.

38% des répondants ont accédé à leur 1^{er} emploi moins de 4 mois après la sortie de l'école (34% pour l'enquête nationale).

17% ont recherché leur 1^{er} emploi pendant au moins 4 mois. Ce taux est supérieur sur le plan national (23%).

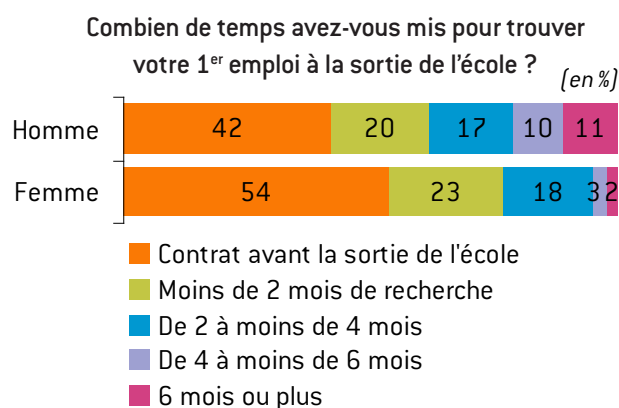


→ La durée de recherche du 1^{er} emploi est globalement plus élevée chez les hommes.

En effet, plus de la moitié des femmes (54%) ont signé leur 1^{er} contrat de travail avant de quitter l'école. Ce taux est nettement plus faible chez les hommes (42%).

41% des femmes ont recherché leur 1^{er} emploi pendant moins de 4 mois contre 37% pour les hommes.

11% des hommes ont recherché leur 1^{er} emploi pendant au moins 6 mois. Ce taux est nettement plus faible pour les femmes (2%).



B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI EXERCÉ EN JANVIER 2011

En janvier 2011, près d'1 diplômé sur 4 (24,1%) travaille dans l'entreprise dans laquelle il a effectué son stage de fin d'études, le stage réalisé pendant l'année de césure ou son contrat d'apprentissage.

L'utilisation des sites Internet spécialisés dans l'emploi a permis à 18,9% des diplômés de trouver l'emploi exercé en janvier 2011 (20,2% sur le plan national).

8,9% des diplômés ont accédé à leur emploi grâce à leurs relations personnelles (11,7% pour l'enquête nationale).

Site Internet spécialisé dans l'emploi	18,9%
Stage de fin d'études	17,2%
Site Internet d'entreprise	11,6%
Autre moyen	9,6%
Relations personnelles	8,9%
Candidature spontanée (hors site Internet)	6,9%
Embauché par l'entreprise d'apprentissage	5%
Réseau des anciens élèves	3,9%
Démarché par un "chasseur de têtes"	2,9%
Service Emploi de votre École	2,1%
Stage année de césure	1,9%
Concours	1,7%
Forums des écoles	1,5%
Non-réponse	7,9%
Total	100%

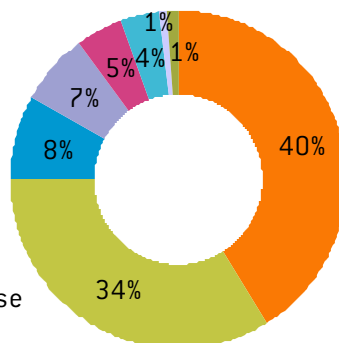
II // CRITÈRE DE CHOIX DE L'EMPLOI

Les 2 critères les plus déterminants dans le choix de l'emploi sont :

- l'intérêt du travail en lui-même (critère plébiscité par 4 diplômés sur 10),
- l'adéquation avec un projet professionnel (plus d'un tiers des diplômés).

Quel a été votre principal critère de choix ?

- L'intérêt du travail en lui-même
- L'adéquation avec un projet professionnel
- Le lieu géographique
- Autre
- La notoriété de l'entreprise
- Les perspectives de croissance de l'entreprise
- La politique de relations humaines de l'entreprise
- Le salaire proposé

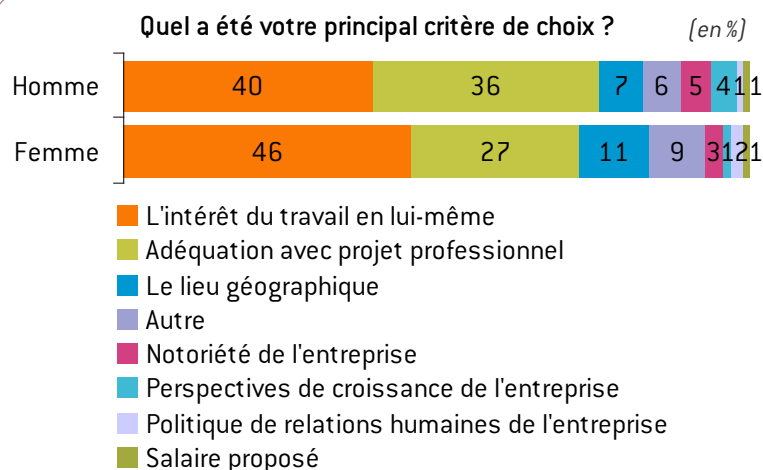


→ On observe quelques disparités en fonction du genre.

En effet, les femmes ont davantage basé leur choix sur l'intérêt du travail (46% vs. 40% pour les hommes).

De même, le lieu géographique est plus déterminant pour les femmes (11% vs. 7% pour les hommes).

Quant aux hommes, ils sont plus nombreux à privilégier le critère de l'adéquation avec le projet professionnel (36% vs. 27% pour les femmes).



III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ EN JANVIER 2011

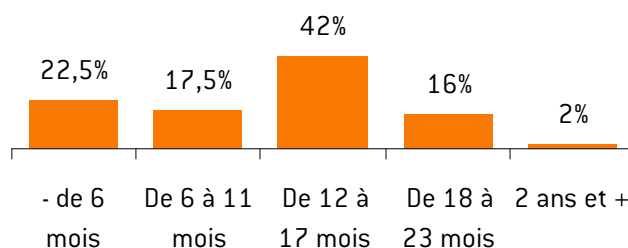
A. DURÉE D'EXERCICE DE L'EMPLOI ACTUEL

6 diplômés sur 10 exercent leur emploi actuel depuis au moins un an.

22,5% occupent leur **emploi actuel depuis moins de 6 mois**.

La durée médiane d'exercice de l'emploi actuel est de 13 mois. Elle s'élève à 15 mois pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi et atteint 6 mois pour les diplômés occupant au moins leur 2^{ème} emploi.

Depuis combien de mois occupez-vous cet emploi ?



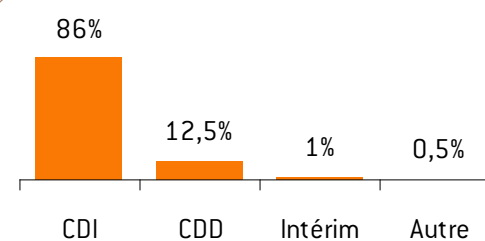
B. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL⁽⁶⁾

86% des diplômés occupent un **emploi en CDI**. Ce taux est identique sur le plan national.

13,5% sont en **emploi « temporaire »** (CDD, intérim).

Parmi les 62 emplois en CDD, les contrats les plus fréquemment signés sont des contrats de 36 mois (n = 12), 12 mois (n = 11), 18 mois (n = 9) et 6 mois (n = 9).

La durée médiane des contrats est de 14 mois (moyenne = 18 mois).



(6) Cette partie concerne uniquement les diplômés travaillant en France, soit 90% des diplômés en emploi en janvier 2011.,

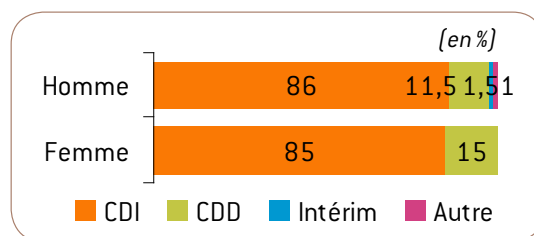
→ On observe des disparités importantes selon que l'emploi exercé en janvier 2011 correspond ou non au 1^{er} emploi.

	Diplômés exerçant leur 1 ^{er} emploi depuis la sortie de l'école	Diplômés exerçant au moins leur 2 ^{ème} emploi depuis la sortie de l'école
CDI	89%	75%
CDD	9,7%	22%
Intérim	1%	2%
Autre	0,3%	1%
Total	100%	100%

Les diplômés ayant changé d'emploi depuis la fin de leurs études sont plus nombreux à occuper un emploi « temporaire » (24% contre 10,7% pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi). Ceci peut être mis en corrélation avec le fait que ces derniers occupent leur emploi depuis moins longtemps que leurs camarades de promotion. En effet, rappelons que la durée médiane d'exercice de l'emploi actuel est seulement de 6 mois pour les diplômés occupant au moins leur 2^{ème} emploi (vs. 15 mois pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi).

→ Les différences ne sont pas significatives en fonction du genre.

13% des hommes et 15% des femmes exercent un emploi « temporaire ».



C. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

99% des diplômés travaillent à **temps complet**.

Seuls 3 diplômés (1%) ont signé un contrat à temps partiel. 2 d'entre eux n'ont pas choisi de travailler à temps partiel. 2 individus travaillent à 80% et une personne est à 90%.

Parmi ces 3 diplômés travaillant à temps partiel, on compte 2 femmes et 1 homme.

D. ACCÈS AU STATUT DE CADRE^(?)

94% des diplômés ont le statut de **cadre ou assimilé**. Ce taux est nettement plus élevé que sur le plan national (88%).

→ Des différences de statut existent entre les hommes et les femmes.

96% des hommes ont le statut de cadre ou assimilé. Ce taux est plus faible chez les femmes et atteint 89%.

Alors que les femmes représentent seulement 28% des diplômés en emploi, 55% des emplois « non cadres » sont exercés par des femmes.

→ Le statut varie peu selon que l'emploi en janvier 2011 correspond ou non au 1^{er} emploi.

En effet, parmi les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi depuis la sortie de l'école, le taux d'emploi cadre atteint 94%. Il s'élève à 92% chez les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi.

	Diplômés exerçant leur 1 ^{er} emploi depuis la sortie de l'école	Diplômés exerçant au moins leur 2 ^{ème} emploi depuis la sortie de l'école
Cadre ou assimilé	94%	92%
Non cadre	6%	8%
Total	100%	100%

(?) Cette partie concerne uniquement les diplômés travaillant en France, soit 90% des diplômés en emploi en janvier 2011.

E. SALAIRE BRUT ANNUEL

Les informations relatives au salaire sont calculées sur la base des diplômés exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

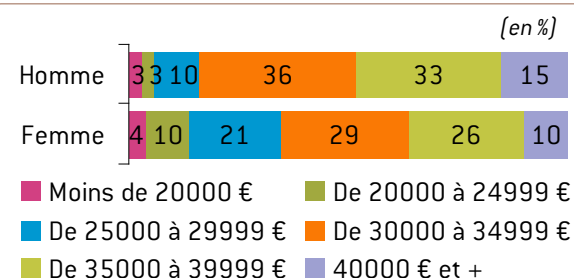
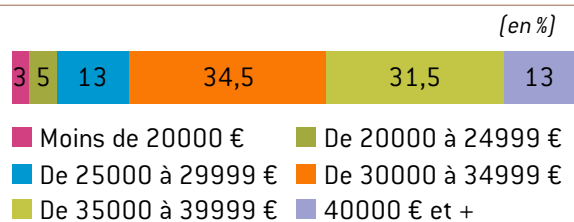
En janvier 2011, les diplômés perçoivent un **salaire brut annuel médian de 33941 €, hors primes et gratifications** (moyenne : 33557 €). Au niveau national, il atteint 33000 €.

Le salaire brut annuel médian, primes comprises, s'élève à 36000 € (moyenne : 35997 €).

→ On observe des inégalités salariales en fonction de la variable « sexe ».

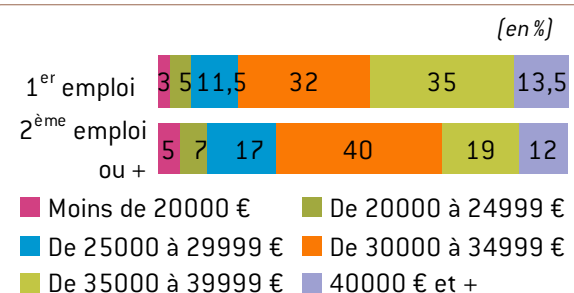
Le salaire brut annuel médian (hors primes) s'élève à **34000 €** pour un homme. Celui des femmes est plus faible : **32000 €**.

La différence est plus importante si l'on s'intéresse à la rémunération, primes comprises : 2553 € en faveur des hommes.



→ La rémunération est plus élevée chez les diplômés exerçant leur 1^{er} emploi depuis la sortie de l'école.

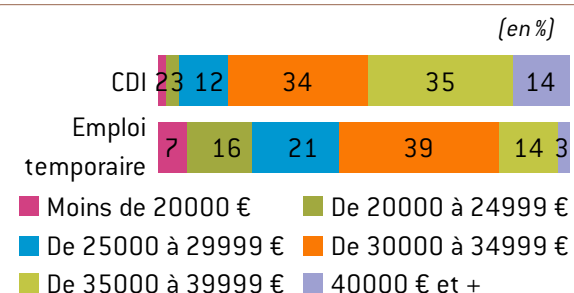
En, effet, leur salaire brut annuel médian (hors primes) s'élève à **34330 €** contre **32000 €** pour les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi.



→ On observe des disparités salariales importantes selon la nature du contrat de travail.

Le salaire brut annuel médian (hors primes) s'élève à **34000 €** pour les emplois en CDI.

Il est plus faible pour les emplois temporaires : **30000 €**.

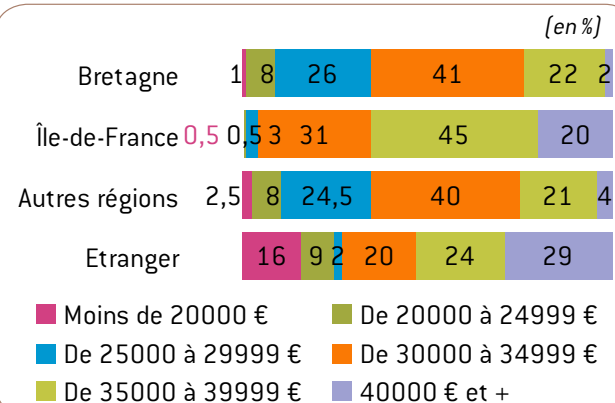


→ La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi.

Le salaire brut annuel médian est de **33600 €** pour les emplois localisés en France. Il atteint **35000 €** pour les diplômés travaillant à l'étranger.

En Ile-de-France, il s'élève à **36500 €**.

Il est plus faible (**31000 €**) pour les emplois localisés en Bretagne et dans les autres régions françaises.



IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

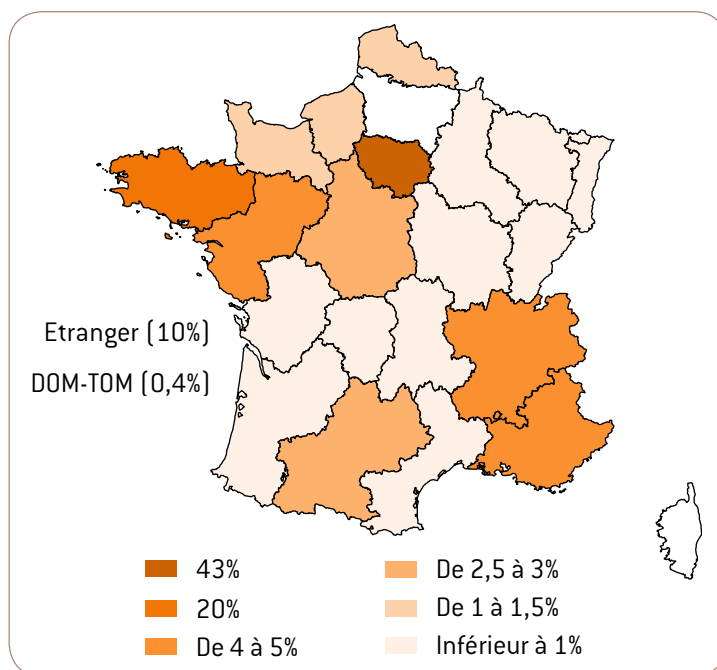
A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

La région la plus attractive en termes d'emploi est l'**Ile-de-France** (43% des emplois).

2 diplômés sur 10 travaillent en Bretagne.

5 autres régions françaises regroupent 18,5% des diplômés :

- la région Rhône-Alpes (5%),
- la région Pays de la Loire (4%),
- la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (4%),
- la région Midi-Pyrénées (3%),
- et la région Centre (2,5%).



Notons également que 10% des diplômés exercent leur emploi à l'étranger, principalement en Europe (5%) et en Afrique (2%). Les pays les plus fréquemment cités sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Maroc.

→ On n'observe pas de disparité significative entre les hommes et les femmes.

→ Les conditions d'insertion 18 mois après l'obtention du diplôme d'ingénieur diffèrent en fonction de la localisation de l'activité professionnelle.

Caractéristiques \ Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Etranger	Ensemble
---------------------------------	----------	---------------	----------------	----------	----------

Type de contrat de travail

CDI	81%	91%	82%	Non concerné	86%
Emploi temporaire	18%	9%	17%	Non concerné	13,5%
Autre	1%		1%	Non concerné	0,5%
Total	100%	100%	100%	-	100%

Salaire (uniquement pour les emplois à temps complet)

Salaire brut annuel médian (hors primes)	31000 €	36500 €	31000 €	35000 €	33941 €
--	---------	---------	---------	---------	---------

Statut cadre (uniquement pour les emplois en France)

Cadre ou assimilé	90%	99%	88%	Non concerné	94%
Non cadre	10%	1%	12%	Non concerné	6%
Total	100%	100%	100%	-	100%

Les diplômés travaillant en Ile-de-France et à l'étranger présentent les conditions d'emploi les plus satisfaisantes. En effet, parmi eux, au moins 9 diplômés sur 10 sont en CDI (contre 81% en Bretagne).

Leur salaire brut annuel médian est également supérieur (36500€ en région parisienne et 35000€ à l'étranger) à celui observé en Bretagne et dans les autres régions (31000 €).

En outre, la quasi-totalité des diplômés travaillant en Ile-de-France ont le statut de cadre ou assimilé.

B. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les 3 secteurs d'activité suivants regroupent 42% des diplômés :

- « Société de conseil » { 15% },
- « Technologies de l'information (service) » { 14% },
- « Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire » { 13% }.

Société de conseil	15%
Technologies de l'information (service)	14%
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	13%
Institution financière, banque, assurance	6,5%
Industrie des technologies de l'information	6%
Administration d'État, territoriale, hospitalière	6%
Industrie agroalimentaire	5,5%
Autres secteurs	5%
Enseignement, recherche	5%
Énergie	5%
Bureau d'études	4,5%
Autres secteurs industriels	4%
Commerce, distribution	2%
Éco-industrie, environnement et aménagement	2%
Transports	1%
Médias, édition, art, culture...	1%
Agriculture, sylviculture et pêche	1%
Industrie chimique, parachimique, pharmaceutique, cosmétique, transformation du caoutchouc et des plastiques	1%
Bâtiment travaux publics, construction	0,7%
Cabinet d'audit, expertise-comptable	0,6%
Agences de communication, publicité	0,4%
Tourisme, loisirs, hôtellerie - restauration	0,4%
Contrôle technique	0,2%
Métallurgie et transformation des métaux	0,2%
Total	100%

Les diplômés travaillant dans une société de conseil ou un bureau d'études (19,5%, n = 95) interviennent le plus souvent dans les secteurs suivants :

- « Agriculture, sylviculture et pêche »,
- « Technologies de l'information (service) ».

Secteurs d'activité dans lesquels interviennent les diplômés travaillant dans un bureau d'études ou une société de conseil *(en effectif)*

Agriculture, sylviculture et pêche	18
Technologies de l'information (service)	12
Industrie des transports	9
Énergie	8
Industrie des technologies de l'information	8
Industrie agroalimentaire	7
Institution financière, banque, assurance	7
Commerce, distribution	6
Eco-industrie, environnement et aménagement	5
Autres secteurs	15
Total <i>(3 non-réponses exclues)</i>	95

→ On relève d'importantes disparités en fonction de la variable « sexe ».

Les hommes sont surreprésentés dans les domaines « Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire », « Énergie » et « Industrie des technologies de l'information ».

La part des femmes est significativement plus élevée dans les domaines « Industrie agroalimentaire » et « Société de conseil ».

→ Notons qu'on constate des différences de contrat importantes en fonction des secteurs d'activité.

Ainsi, dans les 2 secteurs d'activité suivants, le taux d'emplois « temporaires » est nettement plus élevé que la moyenne (13,5%) :

- « Enseignement, recherche » (le taux d'emplois temporaires atteint 79%),
- « Administration d'État, territoriale, hospitalière » (41%).

Ce taux est nettement inférieur (4%) dans le secteur « Technologies de l'information (service) ».

→ Les secteurs d'activités diffèrent également en fonction de la localisation de l'emploi.

Les secteurs d'activité « Administration d'État, territoriale, hospitalière », « Industrie agroalimentaire » et « Enseignement, recherche » sont surreprésentés chez les diplômés travaillant en Bretagne.

En région parisienne, la part des diplômés travaillant dans les secteurs « Société de conseil » et « Institution financière, banque, assurance » est significativement supérieure à la moyenne.

Dans les autres régions françaises, la part des emplois exercés dans le secteur « Industrie agroalimentaire » est significativement élevée.

L'item « Autres secteurs » est surreprésenté chez les diplômés travaillant à l'étranger.

C. SERVICE OU DÉPARTEMENT

Plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'un des services (ou départements) suivants :

- « Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique) » : 25%,
- « Études - Conseil et expertise » : 16%,
- « Études et développement en systèmes d'information » : 11%.

Dans quel service ou département exercez-vous votre emploi en janvier 2011 ?

Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	25%
Études - Conseil et expertise	16%
Études et développement en systèmes d'information	11%
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	7%
Informatique industrielle et technique	7%
Production - Exploitation	5%
Autre service ou département	4%
Marketing	4%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaires)	3%
Administration, gestion, finance, comptabilité	3%
Maîtrise d'ouvrage	2%
Qualité, sécurité, sûreté de fonctionnement	2%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	2%
Développement durable, environnement	2%
Recherche expérimentale	2%
Enseignement - Formation	1,2%
Assistance technique	1%
Audit	1%
Direction générale	0,8%
Exploitation, maintenance informatique	0,8%
Communication	0,2%
Total	100%

→ Des disparités s'observent en fonction de la variable « sexe ».

Les hommes sont surreprésentés dans les services « Informatique industrielle et technique » et « Production - Exploitation ».

La part des femmes travaillant dans un service de « Recherche expérimentale » est significativement supérieure à celle des hommes.

→ Les emplois dans les services sont fortement corrélés à la localisation de l'emploi.

- Les emplois dans les services suivants sont surreprésentés en Ile-de-France :
 - « Administration, gestion, finance, comptabilité »,
 - « Marketing »,
 - « Études - Conseil et expertise »,
 - « Réseaux, intranet, internet, télécommunications ».
- Les diplômés travaillant à l'étranger sont significativement plus nombreux à travailler dans un service « Production - Exploitation » (18% contre 5% pour l'ensemble des diplômés).
- La part des emplois dans les services « Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique) » et « Informatique industrielle et technique » est significativement élevée chez les diplômés travaillant dans une autre région de France (hors Bretagne et Ile-de-France).
- Notons également que les diplômés travaillant en Bretagne sont statistiquement peu nombreux à travailler dans un service « Études - Conseil et expertise » (8,9%). De plus, aucun d'entre eux n'exerce dans un service « Administration, gestion, finance, comptabilité ».

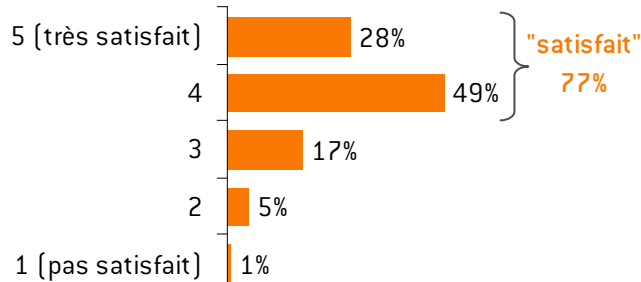
V // SATISFACTION DE L'EMPLOI

77% des diplômés se déclarent **satisfaits de leur emploi** en janvier 2011.

Ce taux de satisfaction atteint 78% chez les hommes et 74 % chez les femmes

La note moyenne attribuée à cette question s'élève à 3,98.

Globalement, sur une échelle allant de 1 à 5, êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ?



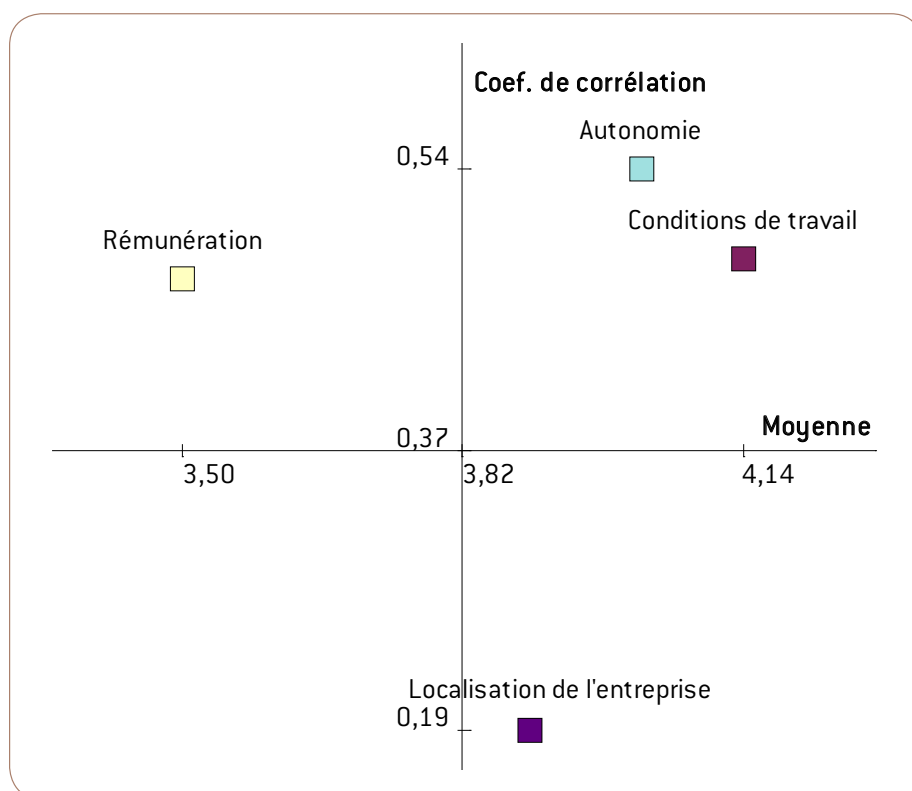
Le tableau ci-dessous présente les notes moyennes attribuées aux caractéristiques de l'emploi ainsi que le coefficient de corrélation (r) de ces critères avec la satisfaction globale.

	Moyenne	Coefficient de corrélation avec la satisfaction globale
Conditions de travail	4,14	0,483
Autonomie	4,02	0,546
Rémunération	3,5	0,475
Localisation de l'entreprise	3,89	0,197

La représentation graphique proposée ci-dessous permet de visualiser la note attribuée aux différents critères ainsi que la corrélation de chaque critère avec la satisfaction globale. Chaque critère est ainsi positionné en fonction des deux axes suivants :

- sur l'axe horizontal est représentée la note moyenne attribuée à chaque critère sur une échelle de 1 à 5,
- l'axe vertical mesure la corrélation de chaque critère avec la satisfaction globale.

Ainsi, selon ces principes de calcul, plus la corrélation est forte entre un critère et la note de satisfaction globale (plus le coefficient de corrélation est proche de 1), plus le critère est lié statistiquement à la satisfaction globale.



Les critères présentant le taux de satisfaction le plus élevé sont les « conditions de travail » (moyenne = 4,14) et l'« autonomie » (moyenne = 4,02). Il s'agit également des critères qui influencent le plus la satisfaction globale.

Le critère le moins satisfaisant est celui de la « rémunération » (moyenne = 3,5). Or, la corrélation de ce critère avec la satisfaction globale est relativement importante ($r = 0,475$).

En revanche, la « localisation de l'entreprise » est le critère qui entre le moins en jeu dans la satisfaction globale ($r = 0,197$).

Le tableau ci-dessous présente le taux de diplômés satisfaits de leur emploi en fonction de différentes variables.

Sont satisfaits de leur emploi
(ont attribué une note comprise entre 4 et 5)

Genre

Homme	78%
Femme	74%

Avez-vous effectué tout ou partie de vos études supérieures en apprentissage ?

Oui	81%
Non	76%

Salaire brut annuel médian, hors primes (uniquement pour les emplois à temps complet)

Inférieur à 30000 €	62%
Supérieur ou égal à 30000 €	81%

Adéquation emploi - niveau de qualification

L'emploi correspond au niveau de qualification	84%
L'emploi ne correspond pas au niveau de qualification	22%

Adéquation emploi - secteur de formation

L'emploi correspond au secteur disciplinaire de la formation	78%
L'emploi ne correspond pas au secteur disciplinaire de la formation	69%

Critère principal de choix de l'emploi en janvier 2011

Adéquation avec le projet professionnel	82%
L'intérêt du travail en lui-même	80%
Le lieu géographique	63%

→ La satisfaction globale de l'emploi varie en fonction du critère ayant motivé le choix de l'emploi.

En effet, le taux de satisfaction le plus élevé (82%) est observé chez les diplômés ayant choisi leur emploi en fonction de son adéquation avec le projet professionnel. En revanche, il est plus faible (63%) chez les diplômés ayant choisi leur emploi en fonction du critère géographique.

→ De fortes disparités s'observent également en fonction de l'adéquation entre l'emploi et le niveau de qualification.

En effet, le taux de diplômés satisfait de leur emploi atteint seulement 22% chez ceux qui estiment que leur emploi ne correspond pas à leur niveau de qualification. A l'inverse, ce taux de satisfaction s'élève à 84% pour les diplômés dont l'emploi est en adéquation avec le niveau de qualification.

VI // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

89% des diplômés considèrent que l'emploi exercé en janvier 2011 correspond à leur niveau de qualification.

Estimez-vous que votre emploi correspond à votre niveau de qualification ?

Oui	Non
89%	11%

→ On n'observe pas de disparité selon la variable « sexe ».

→ Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de qualification diffère nettement en fonction des caractéristiques de l'emploi.

Estiment que leur emploi en janvier 2011 correspond à leur niveau de qualification

Type de contrat de travail

CDI	90%
Emploi « temporaire »	84%

Salaire brut annuel médian, hors primes (uniquement pour les emplois à temps complet)

Inférieur à 30000 €	82%
Égal ou supérieur à 30000 €	92%

Adéquation emploi - domaine de formation

L'emploi correspond au secteur disciplinaire de la formation	92%
L'emploi ne correspond pas au secteur disciplinaire de la formation	78%

Critère principal de choix de l'emploi en janvier 2011

Adéquation avec le projet professionnel	93%
L'intérêt du travail en lui-même	93%
Le lieu géographique	74%

En effet, les taux les plus élevés sont observés chez les diplômés en CDI (90%) et chez les individus dont le salaire brut annuel est égal ou supérieur à 30000 € (92%). Le taux d'adéquation est également supérieur à la moyenne chez les diplômés dont l'emploi correspond au secteur disciplinaire de la formation (92%).

En effet, 9 diplômés en CDI sur 10 estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (contre 84% pour les diplômés en emplois temporaires).

Notons également que le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de qualification est nettement inférieur à la moyenne (74%) pour les diplômés ayant choisi leur emploi en se basant sur le critère de la localisation.

VII // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE SECTEUR DISCIPLINAIRE DE LA FORMATION

Pour **82%** des diplômés, l'**emploi** exercé au moment de l'enquête **correspond au secteur disciplinaire de la formation**.

Estimez-vous que votre emploi correspond au secteur disciplinaire de votre formation ?

Oui	Non
82%	18%

→ Les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas significatives.

→ On observe des disparités en fonction des caractéristiques de l'emploi. Ces différences sont toutefois moins importantes que celles concernant l'adéquation entre l'emploi et le niveau de qualification.

Estiment que leur emploi en janvier 2011 correspond au secteur disciplinaire de la formation

Type de contrat de travail

CDI	82%
Emploi « temporaire »	81%

Salaire brut annuel médian, hors primes (uniquement pour les emplois à temps complet)

Inférieur à 30000 €	79%
Égal ou supérieur à 30000 €	84%

Adéquation emploi - niveau de qualification

L'emploi correspond au niveau de qualification	84%
L'emploi ne correspond pas au niveau de qualification	63,5%

Critère principal de choix de l'emploi en janvier 2011

Adéquation avec le projet professionnel	89%
L'intérêt du travail en lui-même	83%
Le lieu géographique	60,5%

Notons tout de même que le taux d'adéquation entre l'emploi et le secteur disciplinaire de la formation est nettement inférieur à la moyenne chez les diplômés qui estiment que leur emploi ne correspond pas à leur niveau de qualification (63,5%) et chez ceux ayant choisi leur emploi en fonction de sa localisation (60,5%).

CONCLUSION

826 titulaires d'un diplôme d'ingénieur en 2009 ont été interrogés en janvier 2011. 643 individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponse de 78%**.

La population répondante est composée de 70% d'hommes et 30% de femmes.
16% des répondants sont de nationalité étrangère.

Le **taux de diplômés en emploi en janvier 2011** s'élève à **80,6%**. Il est supérieur à celui observé sur le plan national (76%).

12,8% poursuivent des études, dont 10,6% en Doctorat.

3% sont en recherche d'emploi.

2,8% sont en volontariat.

Parmi les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi, **45%** ont trouvé leur 1^{er} emploi **avant la fin de la formation**. **38%** ont accédé à leur 1^{er} emploi **moins de 4 mois après la sortie de l'école**.

En janvier 2011, près d'1 diplômé sur 4 (24,1%) travaille dans l'entreprise dans laquelle il a effectué son stage de fin d'études, le stage réalisé pendant l'année de césure ou son contrat d'apprentissage.

86% des diplômés travaillant en France occupent un **emploi en CDI** et **94%** ont le **statut de cadre ou assimilé**.

99% des diplômés travaillent **à temps complet**.

En janvier 2011, les répondants perçoivent un **salaire brut annuel médian de 33941 €**, hors primes et gratifications.

La majorité des diplômés travaillent en **Ile-de-France (43%)** ou en **Bretagne (20%)**. **1 diplômé sur 10** exerce **à l'étranger**.

Plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'un des services (ou départements) suivants :

- Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique) : 25%,
- Études - Conseil et expertise : 16%,
- Études et développement en systèmes d'information : 11%.

77% des diplômés sont **satisfaits de l'emploi** exercé en janvier 2011.

Notons que **89%** des diplômés considèrent que **l'emploi** exercé en janvier 2011 **correspond à leur niveau de qualification**. Pour **82%** des diplômés, **l'emploi** exercé au moment de l'enquête **correspond au secteur disciplinaire de la formation**.

ANNEXE //

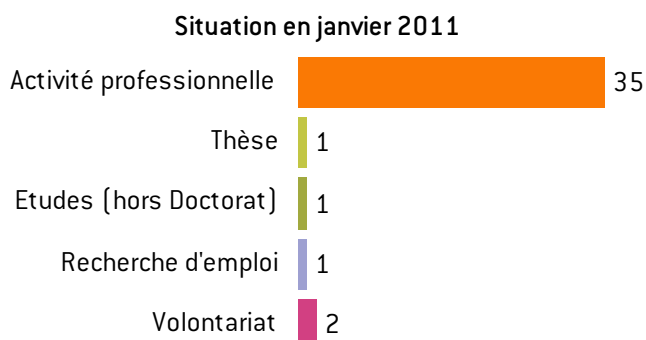
LES DIPLÔMÉS AYANT EFFECTUÉ TOUT OU PARTIE DE LEURS ÉTUDES SUPÉRIEURES EN APPRENTISSAGE

40 individus (6%) ont suivi tout ou partie de leurs études supérieures en apprentissage.

En janvier 2011, 35 d'entre eux exercent une activité professionnelle.

2 personnes sont en volontariat.

Le taux d'insertion s'élève à 97%.



Sur les 35 diplômés en activité professionnelle, 30 exercent toujours leur 1^{er} emploi en janvier 2011 (86% contre 75% pour l'ensemble des diplômés).

Parmi ces 30 diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi, 18 ont signé leur contrat de travail avant la sortie de l'école. 7 diplômés ont recherché leur 1^{er} emploi pendant moins de 2 mois. 3 individus ont mis de 2 à moins de 4 mois pour trouver cet emploi.

Plus d'un tiers des diplômés en emploi en janvier 2011 (13 individus sur 35) ont été recruté par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès à l'emploi exercé en janvier 2011

Embauché(e) par l'entreprise d'apprentissage	13
Site Internet spécialisé dans l'emploi	6
Candidature spontanée (hors site Internet)	5
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	2
Relations personnelles	2
Sites Internet d'entreprises	2
Stage de fin d'études	2
Forums des écoles	1
Autres moyens	1
Non-réponse	1
Total	35

L'ensemble des diplômés travaillent à temps complet.

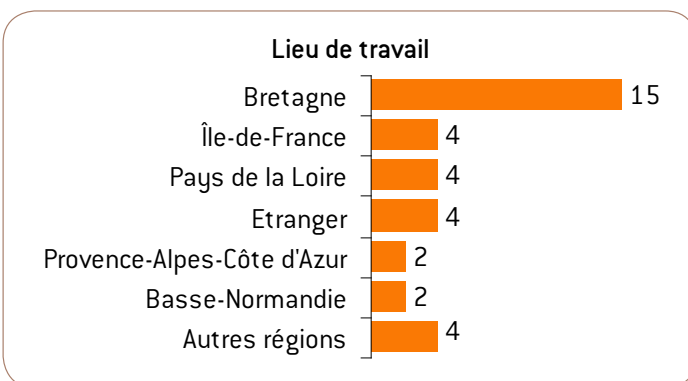
Parmi les diplômés travaillant en France (n = 31), 29 sont en CDI (94% contre 86% pour l'ensemble des diplômés).

2 sont en CDD. Il s'agit de contrats relativement longs (36 mois et 18 mois).

Tous les diplômés travaillant en France ont le statut « cadre ou assimilé ».

33 individus ont renseigné leur rémunération. Leur salaire brut annuel médian (hors primes) s'élève à 35000 € (33941 € pour l'ensemble des diplômés).

15 diplômés sur 35 travaillent en Bretagne (soit 43% vs. 20% pour l'ensemble des diplômés).



17 individus travaillent dans le secteur d'activité « Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire ».

Près de la moitié des diplômés (n = 17) travaillent au sein d'un service « Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique) ».

31 diplômés considèrent que l'emploi exercé en janvier 2011 correspond à leur niveau de qualification.

Pour 28 diplômés, l'emploi exercé au moment de l'enquête correspond au secteur disciplinaire de la formation.

GLOSSAIRE

CGE : Conférence des Grandes Écoles.

ENIB : École Nationale d'Ingénieurs de Brest.

ENSAI : École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information.

ENSSAT : École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie.

ENSTA - Bretagne : École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ex Ensiet).

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire brut annuel médian est de 36000 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 36000 € et 50% gagnent plus de 36000 €.

Taux d'insertion :
$$\frac{(\text{nombre de personnes en activité professionnelle} + \text{nombre de personnes en thèse CIFRE})}{(\text{nombre de personnes en activité professionnelle} + \text{nombre de personnes en thèse CIFRE} + \text{nombre de personnes à la recherche d'un emploi})} \times 100$$
. Ce taux d'insertion correspond au taux net d'emploi, terminologie employée dans le rapport national réalisée pour la CGE.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en CDD et les emplois intérimaires.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Elle associe un doctorant, un laboratoire et une entreprise autour d'un projet commun.